



Monsieur mon Frere,

Vostres lettres du 19 m'obliges de vous confirmer la mort du bon Putranus. Les vesnes son vent ala mort au lieu que tout au contraire la mort va trouuer les jeunes comme elle tout fraichement atrape le fils du Roy de Dannemarre a ce voir laire qui s'qualifioit Christian en qu'on pare quil estoit Roy designatus. M. Hosiward Receveur de Willonstadt et de Finact est mort. vous avez la besse pretendans. je ne sçay sur qui le sort tombera. Est une belle charge. vous es soit trois Rescripts ou pour le moins deux bonnes. Car il a sula Rescripts de Finact. 2 des domaines de Willonstadt et Ruzponhil et sur; celle de Gomsyn middelen. Justins que M. Bassenburch l'importra par desus tout ce que p'cher que j'entend qui a obtenu b'eaucoup de recommandation de Madans portiers s'j'et. Vous le sçavez ou peut estre le sçavoir de ja. Je me s'onne qu'on favoriseroit les gens. Le Prince de Portugal ont procure au M. Bassenburch cest extraord' fait indolent par main es modice. Je parle de cest man' la p' B. ains de finact par mesmes et puiser quil plait a Dieu en s'ant S. A. de vous comb' de s'at' graces et benedictions

Monsieur mon frere

Recommandation a Monsieur
vostre fils. Justins que M. Elvion est
malade. Il n'est plus de s'ant
vostre fils au Prince Guillaume
de la Haye se hast' ce 15 de Mars 1646.

Cette volun' ble
de l'archev'que
s'ant par
D. de Willonstadt

Aug. 07.

[Faint, mirrored handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is illegible due to fading and bleed-through.]



[Faint, illegible handwriting in brown ink, possibly a signature or address, with some decorative flourishes.]

[Vertical handwritten text in brown ink, possibly a date or recipient information.]



Myr Hon
Myr Herr van Justichen
Ridd. Raet van Leiden
van S. H.

W. L. G.

S. H. p. omout geatytin
1751
1752